



Compte-rendu du Groupe de travail du mardi 1er décembre 2020 « Services et logement »

Présences

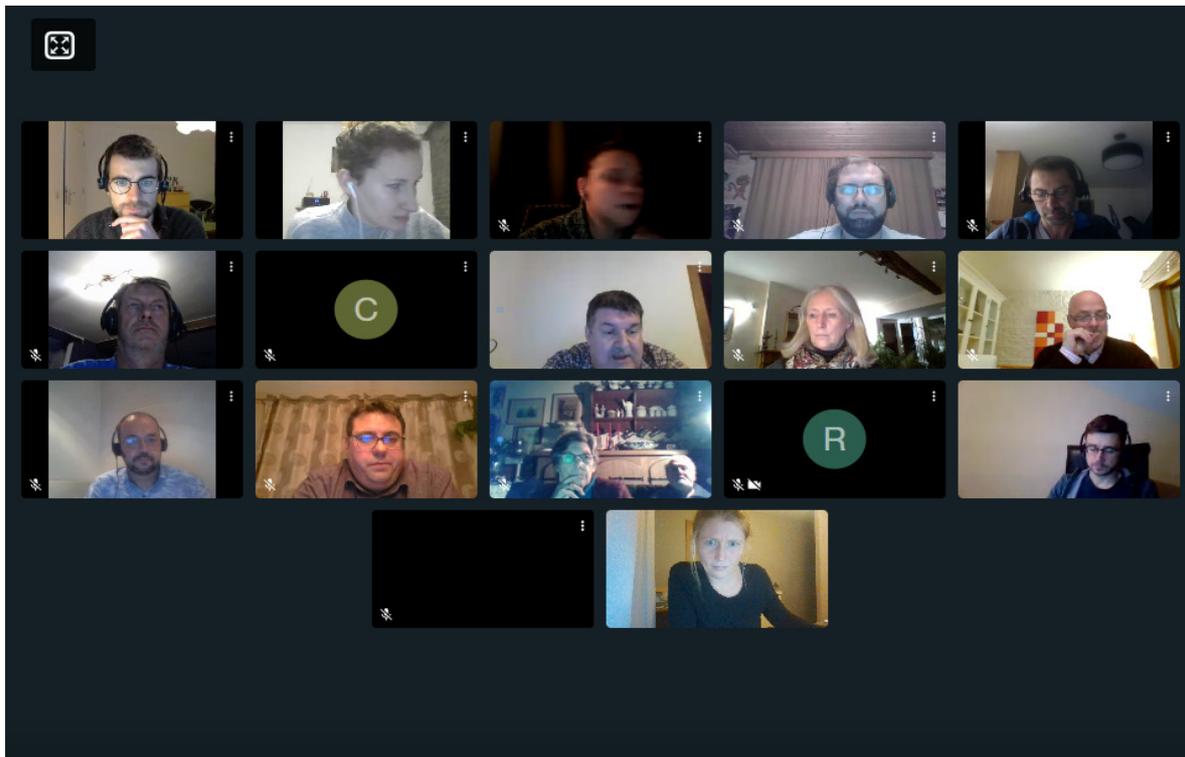
Pour le Collège communal : Michel DUBUISSON, *Président du CPAS*

Pour l'Administration : Hélène MAYEN, *Conseillère en logement et en énergie*

15 participants : Jérôme COOREMANS, Wauthier DE LICHTERVELDE, Rudy DELHAISE, Bernard DEMOULIN, Stéphane GATOT, Roland GILOT, Aimé KABERGS, Pietro PALUMBO, Benoit PAULUS, Maryse PIROTTE, Frédéric ROUXHET, Fabienne SAINT-AMAND, Catherine SIMON, Sandrine VAN GEEM, Emmanuel VAN RAVESTYN.

Pour la FRW : Colin SONCK, Aurélie VANDEBERG, Agents de développement

Excusés : Xavier ORBAN.



Ordre du jour

1. Rappel du contexte et des étapes réalisées
2. Approfondissement des projets en fonction des remarques de la consultation (travail en sous-groupes)
3. Présentation de la stratégie modifiée
4. Discussion autour de l'ordre de priorité des projets
5. Suites – CLDR

Introduction – Actualités en lien avec les projets

Michel Dubuisson informe l'assemblée des actualités concernant la thématique de la soirée.

La pression en logement est de plus en plus forte sur le territoire avec certains projets de grande ampleur comme celui qui fait l'objet d'une enquête publique actuellement à Aische-en-Refail, réhabilitation de l'ancien camping en un projet de plus de 200 logements avec des services (résidence-service, home, crèche, ...).

La commune arrive au bout de son patrimoine mobilier, le dernier projet en cours concerne la réhabilitation de l'ancien presbytère de Noville en logement.

La commune continue à imposer aux promoteurs une part de logement publics dans les nouveaux projets de construction (la règle est souvent que le 11^{ème} logement est confié à l' AIS). De cette manière, en 8 ans, la commune a doublé son offre en logement public sur le territoire.

Projets approfondis en sous-groupes

Création d'un comité de quartier

Rappel du projet et des idées à l'origine qui ont débouché sur ce projet : voisins veillent, réseau de service entre voisins, liens entre aînés et enfance, projets mobilisateurs, fête de voisins... il s'agit aussi initialement d'une fiche projet de l'agenda 21.

2 points de vue :

Projet pas forcément utile

- Ne faut-il pas passer par les Comités existant qui sont déjà des points relais dans les villages ?
- La commune ne doit pas porter ce genre de projet mais plutôt donner les moyens, offrir un soutien comme par exemple un accès aux salles communales afin de permettre à des comités de se réunir gratuitement. Ou offrir un espace de stockage de matériel (ndlr : l'objet d'un autre projet).

Projet qui fait sens

- Dans les villages sans comités, ce projet fait plus de sens : amener une réflexion pour se structurer. Dans les villages « en déficit », que fait-on pour se regrouper ?
- Pourquoi la commune ne pourrait pas être à l'initiative ? Par exemple via l'organisation de concours comme un concours villages fleuris.
- Pourquoi ne pas collecter les bonnes pratiques des différents comités existant afin de faciliter la mise en place et le fonctionnement de nouveaux comités ? Organiser un partage d'infos utiles. La réunion des associations villageoises qui avait été organisée au début de l'ODR était par exemple une bonne initiative. À renouveler !

Service communal mobile et informatisation des démarches administratives

Rappel : le développement de l'e-guichet et e-service est en cours au niveau de l'administration. Il sera bientôt possible de faire plus de démarches administratives en ligne.

- Le village d'Eghezée est central sur l'entité. Plutôt que de vouloir décentraliser un service qui ne sera présent que une fois toutes les x semaines dans son village, ne faut-il pas plutôt essayer de faciliter l'accès aux services actuels de l'administration ? Amener les villages à l'Administration communale et non l'inverse.

Développement d'une démarche participative chez les jeunes

Comment mettre concrètement en place ce projet ? Un questionnaire ? Une commission consultative pour les jeunes ? Une participation à la mise en place des projets ? Via des relais (mouvements de jeunesse, clubs des jeunes, clubs de sport, écoles secondaires...) ?

- À cet âge-là, une réunion d'un Conseil consultatif des jeunes ce n'est pas très sexy. Pourquoi ne pas plutôt essayer de les impliquer dans la vie communale via les Comités de quartier ?
- Pourquoi ne pas commencer par réunir les présidents de comités de jeunes à une réunion organisée dans le cadre de l'ODR afin de sentir s'il y a un intérêt de leur part ?
- Si on veut toucher les jeunes, il faut passer par les canaux qu'ils utilisent, à commencer par les réseaux sociaux.

Création d'un répertoire des professions médicales

Suite à la crise du COVID, le CPAS nous informait que pour la distribution des masques, il ne disposait pas de liste des infirmiers.ères à jour. De plus, notamment pour le service de maintien à domicile, des collaborations sont attendues avec les praticiens dans le domaine de la santé. Un annuaire centralisé est donc attendu.

Pistes proposées :

- Pourquoi pas viser un répertoire économique commun avec différentes catégories dont les acteurs de la santé.
- Renseigner dans cette annuaire « santé » si les prestataires sont conventionnés.
- Format numérique mais également penser à un répertoire papier via l'Eghezée et Vous (genre répertoire détachable) communiqué tous les ans.
- Avec le règlement de protection des données il s'agira d'être vigilant dans la récolte des informations (fiche à remplir sur base volontaire, ... – se renseigner)
- Ne pas négliger dans ce listing le réseau des infirmières de coordination de soin à domicile qui est également un bon relais des différents praticiens.

Développement de logement adapté à la population

La commune dispose d'une conseillère en logement et d'autre part le plan d'action communal du logement vient d'être voté au conseil communal. Ce plan prévoyait entre autre la mise en place d'un guichet unique du logement avec le CPAS, l' AIS et la Joie du Foyer. Des permanences ont été organisées depuis septembre et rencontre un bon succès.

Les remarques formulées lors de la consultation sur la plateforme mettent souvent en lien le besoin en logement avec le vieillissement de la population. Le souhait exprimé est de développer davantage de nouvelles conceptions en matière de logement tels que l'habitat intergénérationnel, modulable, colocation, Abbeyfield, ... pour que le home soit le dernier recours. Comment intégrer cette nouvelle conception en matière de logement pour les seniors sur le territoire?

- Hélène Mayen informe dans ce sens que le plan de logement a déjà intégré les réflexions du PCDR et comprend plus particulièrement deux axes en lien avec le vieillissement de la population : Apporter un soutien financier pour adapter son logement et Réflexions sur les habitats intergénérationnels.
- Pour le groupe il est en effet important d'anticiper le vieillissement de la population et aussi de pouvoir proposer des formes variées de logement
- Monsieur Dubuisson souligne que ce genre de demandes « plus alternatives » ne sont pas encore courantes sur le territoire. La Commune dispose d'un service logement qui permettra d'être attentif à l'évolution et de mettre en place des actions appropriées.
- Certains participants soulignent être également attentifs à des solutions à apporter en matière de logement pour les jeunes couples ou les familles monoparentales ou encore les logements d'urgence.

Remarques sur les projets non approfondis

Relance du conseil consultatif pour l'intégration de la personne handicapée - Mise en place du Conseil consultatif des aînés et réflexion sur le vieillissement de la population

La mise en place de ces deux organes a pris du retard suite à la crise sanitaire. Suite au premier appel et au peu de candidatures reçues, un nouvel appel a été lancé.

Vu les démarches déjà entamées, proposition que l'on place ces 2 projets dans le lot 0 du PCDR c'est-à-dire une liste reprenant les projets entamés et / ou réalisés avant la finalisation du programme. Ces projets restent dans le PCDR afin de continuer à tenir au courant la CLDR de l'état d'avancement du projet.

Organisation dans les villages de l'accueil des nouveaux habitants

Lorsqu'on parle dans ce projet de décentraliser l'accueil des nouveaux habitants, Emmanuel signale tout de même la difficulté de faire participer les nouveaux habitants aux activités du village. Roland Gilot rassure sur le fait qu'il faut laisser le temps aux nouveaux arrivés de s'installer et de participer aux activités du village, parfois ça prend après quelques années, il ne faut pas se décourager.

Structure d'accueil alternative pour la petite enfance

La demande est toujours présente, manque de places d'accueil et halte-garderie en voie de disparaître. Ce thème est à garder à l'œil avec les grands changements structurels au niveau

de l'ONE. Il y aura probablement une diminution des petites structures à l'occasion 2025. Cette réforme constituera peut-être une opportunité à saisir.

Stratégie

Les modifications apportées dans la stratégie ont été acceptées et n'ont pas fait l'objet de remarque.

Version 1

Objectif général

- ~~8.1 Renforcer l'offre en services à la population~~
- 8.2 Adapter l'offre relative à la petite enfance
- 8.3 Renforcer l'offre relative aux seniors
- 8.4 Renforcer l'intégration des personnes handicapées
- ~~8.5 Renforcer l'offre médicale~~ **Besoin = répertoire**
- 8.6 Diversifier et organiser les communications

Version 2

- 8.1 Adapter l'offre relative à la petite enfance
- 8.2 Renforcer l'offre relative aux seniors
- 8.3 Renforcer l'intégration des personnes handicapées
- 8.4 Diversifier et organiser les communications

Version 1

- 2.1 Faciliter l'accès aux logements à tous
- 2.2 Adapter l'offre en logements aux besoins de la population

Version 2

- 2.1 Faciliter l'accès aux logements à tous
- 2.2 Adapter l'offre en logements aux besoins de la population

Priorité des projets

Voici le résultat de l'ordre des projets de ce groupe de travail suivant la capitalisation des votes apportés par les membres du GT et de la population.

Projets	Ordre de priorité
Service communal mobile et informatisation des démarches administratives	29
Développement des activités sportives et culturelles pour les séniors	33
Création de comités de quartier	35
Organisation dans les villages de l'accueil des nouveaux habitants	37
Développement de logements adaptés aux besoins de la population	38
Structure pour faciliter le bénévolat	43
Structure d'accueil alternative pour la petite enfance	44
Mise en place du Conseil consultatif des aînés et réflexion sur la vieillissement de la population	45
Décentralisation des activités sportives, culturelles et extra-scolaires	47
Création d'un répertoire des professions médicales	51
Développement d'une démarche participative chez les jeunes	53
Relance du conseil consultatif pour l'intégration de la personne handicapée	56
Renforcement de la communication vers les séniors	57

Chacun binôme ou trio est amené à préciser si l'ordre leur paraît cohérent ou si un projet serait à faire remonter et pourquoi :

- L'importance des projets permettant de favoriser les liens sociaux
- Le service mobile, la petite enfance et l'offre en logement adapté
- Trois groupes ont mentionné le développement de logement car c'est un projet-clé pour la vision à long terme du territoire

- La structure d'accueil de la petite enfance et la décentralisation des activités extrascolaires.
- L'importance du répertoire pour mieux faire connaître et mettre en réseaux les professions médicales.
- Les jeunes car c'est une manière de les impliquer dans la vie communale.

Après le retour de chaque groupe, les membres ont l'occasion de voter pour les projets à mettre en avant, ce vote servira d'indicateur lors de la priorisation finale.

PROJETS	VOTE
Développement de logements adaptés aux besoins de la population	7
Structure d'accueil alternative pour la petite enfance	6
Création d'un répertoire des professions médicales	5
Renforcement de la communication vers les seniors	2
Développement d'une démarche participative chez les jeunes	2
Décentralisation des activités sportives, culturelles et extra-scolaires	2
Organisation dans les villages de l'accueil des nouveaux habitants	1
Création de comités de quartier	1
Structure pour faciliter le bénévolat	0
Développement des activités sportives et culturelles pour les seniors	0
Service communal mobile et informatisation des démarches administratives	0

Suites-CLDR

La composition de la CLDR est présentée au Groupe.

 Pour toutes remarques concernant ce compte rendu de réunion, vous pouvez contacter
 Colin Sonck ou Aurélie Vandeberg de la Fondation Rurale de Wallonie
 par mail a.vandeberg@frw.be; c.sonck@frw.be ou par téléphone au 019/58 93 25